

Légère hausse du chômage en 2011 en région Centre, différente selon les territoires

Le chômage régional a faiblement progressé en 2011 (+ 0,2 point) et atteint 8,7 % de la population active. Certains départements sont plus fortement touchés et le clivage amorcé l'an passé se renforce. Les zones d'emploi de la région semblent également se scinder en trois ensembles évoluant distinctement.

Dégradation du taux de chômage régional

À la fin 2011, le taux de chômage en région Centre s'élève à 8,7 %, en augmentation de 0,2 point. Il revient au niveau de début 2010 et se situe près de 2 points au-dessus de son niveau d'avant crise. Le premier semestre 2011 a commencé par une légère baisse du taux de chômage régional. Dès le second semestre, il repart à la hausse et atteint 8,7 %. La progression, sur un an est légèrement supérieure à l'augmentation métropolitaine (0,1 point). Elle s'explique par une diminution de l'emploi marchand de 0,4 % (soit près de 25 000 postes). Le taux de chômage régional est inférieur de 0,7 point au niveau national. La conjoncture en région est semblable à celle de la France, le chômage évoluant de manière similaire au cours de l'année. L'écart est stable depuis le 1^{er} trimestre 2010.

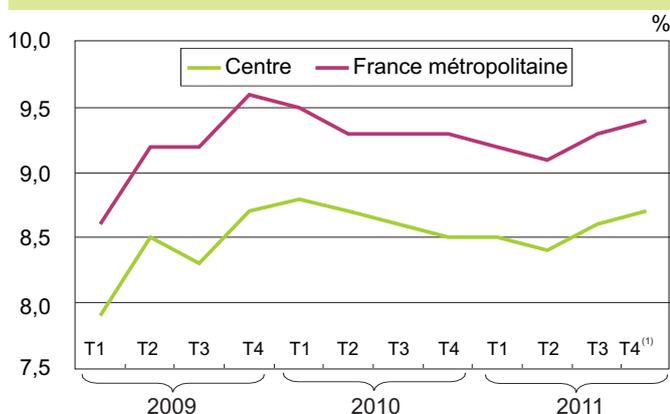
Le Centre est la 16^e région en termes d'évolution du taux de chômage. Ce dernier stagne ou augmente très faiblement dans les six régions aux taux les plus réduits. Leur position respective évolue peu en un an. Parmi les régions ayant un taux de chômage inférieur au niveau national, seul le Limousin (+ 0,3 point), qui perd trois places, se classant 6^e, subit une augmentation du chômage supérieure à celle de la région Centre.

Le Cher, fortement touché en 2011

Le chômage et son évolution diffèrent selon les départements. L'écart entre les deux taux extrêmes est désormais de 1,8 point contre 1,4 fin 2010 et 0,9 fin 2009.

Le Cher (9,9 %), le Loiret (9,0 %) et l'Eure-et-Loir (8,8 %) conservent un taux de chômage supérieur au niveau régional. Celui du Cher subit une forte croissance en 2011 (+ 0,6 point) et dépasse le taux national de 0,5 point. Dans ce département, l'emploi salarié marchand s'est notamment contracté dans les activités tertiaires marchandes. Dans le Loiret, la hausse du chômage s'explique par une diminution des emplois industriels, partiellement compensée par des créations dans le secteur tertiaire. Le taux eurélien, en progression plus modérée que le niveau régional depuis deux ans, stagne cette année.

Évolution du taux de chômage localisé



⁽¹⁾ Estimations provisoires au 4^e trimestre 2011
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le Centre se classe au 8^e rang des régions métropolitaines. La Bretagne et les Pays de la Loire sont les régions où le chômage est le moins élevé (8,0 %), à l'inverse du Languedoc-Roussillon (13,1 %).

Évolution des taux de chômage localisés depuis 2010

	4 ^e trimestre 2011 ⁽¹⁾ (%)	Évolution (en point)		
		2011/2010	2010 /2009	2009/2008
Cher	9,9	0,6	0,0	1,9
Loiret	9,0	0,3	- 0,1	2,1
Eure-et-Loir	8,8	0,0	- 0,1	1,9
Indre	8,4	0,4	- 0,5	1,6
Indre-et-Loire	8,2	0,1	- 0,3	1,6
Loir-et-Cher	8,1	0,2	- 0,6	1,6
Centre	8,7	0,2	- 0,2	1,8
France métropolitaine	9,4	0,1	- 0,3	1,9

⁽¹⁾ Estimations provisoires au 4^e trimestre 2011
Source : Insee, Taux de chômage localisés

L'Eure-et-Loir est le seul département de la région où l'emploi augmente (+ 300 postes).

Le chômage est le moins élevé dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire (8,1 % et 8,2 %), qui profitent d'une situation antérieure moins défavorable et d'une progression du chômage proche de la moyenne régionale. Les pertes d'emplois y sont légèrement plus marquées que dans la région (- 0,6 % et - 0,5 %), notamment dans les secteurs de la construction et de l'intérim. Le taux de chômage dans l'Indre reste inférieur au niveau régional, malgré une détérioration marquée (+ 0,4 point). Le volume d'emploi salarié y chute de 1,6 %, notamment dans les activités tertiaires marchandes.

Des niveaux disparates selon les zones d'emploi

Sur les six zones les plus impactées par le chômage, outre Dreux (avec 11,7 %), cinq sont situés dans le grand est régional : Vierzon (12,5 %), Montargis (11,8 %), Saint-Amand-Montrond (11,3 %), Issoudun (11,2 %) et Gien (10,7 %). Le taux de chômage dépasse la moyenne régionale dans la zone d'emploi de Bourges (9,3 %).

Les zones du centre et de l'ouest de la région autour de l'axe ligérien, ainsi que celles de Chartres et de Châteauroux, présentent des taux de chômage inférieurs à la moyenne régionale.

La partie orientale de la région Centre plus durement affectée

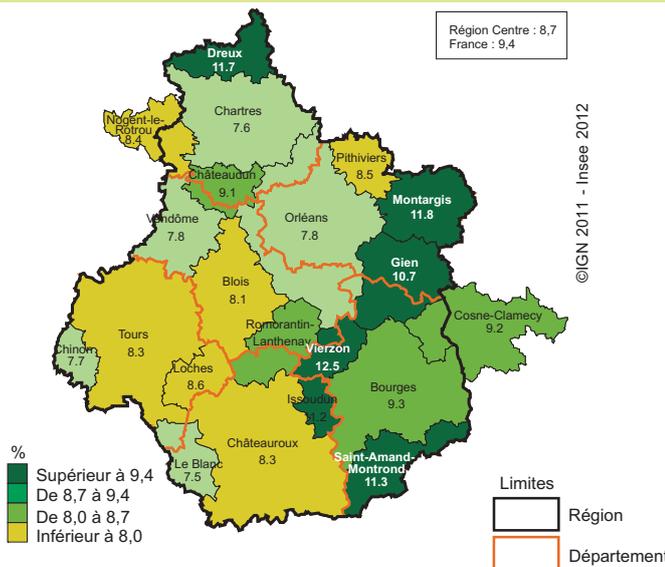
Le chômage suit des évolutions contrastées selon les zones d'emploi régionales. Il augmente dans les zones où il est déjà élevé. Ainsi, la partie est de la région, qui s'étend de Pithiviers à Saint-Amand-Montrond, concentre les zones les plus affectées par la hausse du chômage depuis deux ans. Cosne-Clamecy échappe à la tendance observée par la frange est de la région, en bénéficiant d'une amélioration en 2011.

Le tiers nord, formé du triangle Dreux-Vendôme-Orléans, regroupe plutôt les zones aux évolutions les plus favorables de la région.

Enfin, la partie sud-ouest (Tours-Vierzon-Châteauroux) rassemble des zones préservées en 2010, mais qui ont moins bien résisté à la montée du chômage en 2011. Deux zones font exception : Chinon avec un taux de chômage qui augmente moins fortement que la région, et Loches qui n'est pas épargnée en 2011 (+ 0,7 point).

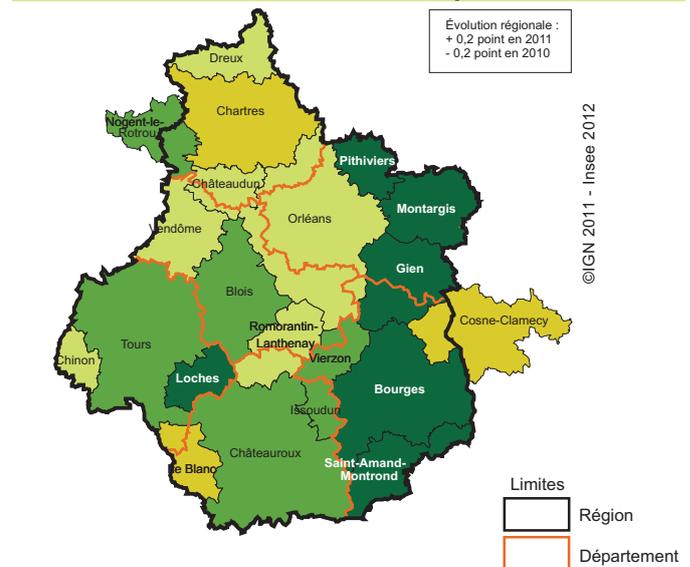
Les zones d'emploi soulignent des disparités particulièrement importantes. Ainsi, comme pour les départements, l'écart entre les deux zones extrêmes s'est amplifié, passant de 4,3 points fin 2010 à 5 points fin 2011. ♦

Taux de chômage localisés au 4^e trimestre 2011



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolutions du chômage 2010 et 2011 dans les zones d'emploi



■ Meilleures pour les deux années
 ■ Meilleure en 2011 mais moins bonne en 2010
 ■ Moins bonne en 2011 mais meilleure en 2010
 ■ Moins bonnes pour les deux années

Note de lecture : À propos de la zone d'emploi de Chartres : l'évolution, en 2011, du taux de chômage est meilleure que celle de la région (respectivement : + 0,0 % contre + 0,2 %) mais l'évolution, en 2010, est moins bonne (respectivement : + 0,0 % contre - 0,2 %).

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus

« Bilan économique et social de la région Centre 2011 », Édition 2012, Insee Centre Dossiers, n° 17, juin 2012.
 « Chômage fin 2010 en région Centre : légère amélioration mais inégale sur le territoire », Insee Centre Flash, n° 41, avril 2011.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre
 131 rue du faubourg Banner
 45034 Orléans Cedex 1
 Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Directeur de la publication
 Dominique Perrin

Coordination des études
 Olivier Aguer

Équipe de projet
 Benoît Bourges
 Pascal Boulin

Rédaction en chef
 Philippe Calatayud
 Danièle Malody

Maquettiste/Webmestre
 Hélène Fernandes Ferreira
 Yves Dupuis

Relations médias
 Martine Blouin
 Hortense Robert

Méthodologie

Les zones d'emploi ont été actualisées en 2010 à partir des données de l'enquête du recensement de la population de 2008. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. Ces zones ne sont plus contraintes par les limites administratives et peuvent s'étendre sur plusieurs régions.